

# LES PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS

Les pronoms indéfinis indiquent un être, une chose ou une idée, de manière vague et indéterminée. Les adjectifs indéfinis

précèdent un nom pour exprimer une idée imprécise de quantité, de qualité, de ressemblance ou de différence.

## LES FORMES DES PRONOMS INDÉFINIS

Les pronoms indéfinis peuvent être du masculin, du féminin ou du neutre :

**Quelqu'un** a sonné à la grille du jardin : «quelqu'un», masculin ;  
**Aucune** d'entre elles n'avait osé intervenir : «aucune», féminin ;  
Elle n'en a **rien** su : «rien», neutre.

masculin	féminin	neutre
aucun, nul, personne n'importe qui, je ne sais qui certains, plus d'un, plusieurs l'un, l'autre, les uns, les autres, un autre, d'autres, autrui on, quelqu'un, quelques-uns chacun tel, tels, le même, les mêmes, tout, tous quiconque	aucune, nulle, personne n'importe qui, je ne sais qui certaines, plus d'une, plusieurs l'une, l'autre, les unes, les autres, une autre, d'autres on, quelqu'une, quelques-unes chacune telle, telles, la même, les mêmes, toute, toutes	rien n'importe quoi, je ne sais quoi  quelque chose  tout

## LES FONCTIONS DES PRONOMS INDÉFINIS

Les pronoms indéfinis peuvent avoir presque toutes les fonctions qu'ont les noms :

— sujet : **Nul** ne l'avait vue : «nul», pronom indéfini, masculin, sujet de «avait vue» ;

— complément d'objet direct : Il recevait **n'importe qui** : «n'importe qui», pronom indéfini, masculin, complément d'objet direct de «recevait» ;

— complément d'objet indirect : Ne vous fiez pas à **certains** : «certains», pronom indéfini, masculin pluriel, complément d'objet indirect de «fiez» ;

— complément d'attribution : Donnez à **chacun** sa part : «chacun», pronom indéfini, masculin singulier, complément d'attribution de «donnez» ;

- complément d'agent : *Je ne suis connue de **personne** ici* : «personne», pronom indéfini, masculin singulier, complément d'agent de «suis connue» ;
- complément circonstanciel : *Elle vient avec **quelqu'un*** : «quelqu'un», pronom indéfini, masculin singulier, complément circonstanciel d'accompagnement de «vient».

## LES FORMES DES ADJECTIFS INDÉFINIS

L'adjectif indéfini se rapporte au nom qu'il accompagne et s'accorde en genre et en nombre avec lui :

*Elle n'a jamais eu **aucun** ami* : «aucun», masculin singulier, se rapporte à «ami» ;

*En **certaines** circonstances, il faut être prudent* : «certaines», féminin pluriel, se rapporte à «circonstances».

Il peut avoir les formes suivantes, en fonction de l'idée qu'il exprime.

expression	masculin	féminin
<b>qualité</b>	certain(s), n'importe quel(s), je ne sais quel(s), quelque, quelconque	certaine(s), n'importe quelle(s), je ne sais quelle(s), quelque, quelconque
<b>quantité</b>	aucun, pas un, nul, divers, différents, certains plusieurs, plus d'un, maint(s), quelques, chaque, tout, tous	aucune, pas une, nulle, diverses, différentes, certaines plusieurs, plus d'une, mainte(s), quelques, chaque, toute, toutes
<b>différence</b>	autre	autre
<b>ressemblance</b>	même(s), tel(s)	même(s), telle(s)

## L'EMPLOI DES PRONOMS ET ADJECTIFS INDÉFINIS

Chaque mot classé dans les indéfinis présente en général des emplois qui le font entrer dans plusieurs classes grammaticales.

- **Aucun, aucune**, pronom ou adjectif indéfini, est toujours accompagné de la négation **ne** ou de la préposition **sans** :

*Il **n'en** est **aucun** qui sache mieux son rôle* (pronom) ;

***Aucune** démarche **n'a** été faite* (adjectif) ;

*Elle a réussi **sans aucun effort*** (adjectif).

### REMARQUES

1. «Aucun» signifiait anciennement «quelque», «quelqu'un» et était employé sans négation ; il reste employé sans négation dans des phrases dubitatives au subjonctif, ou interrogatives, ou dans un système comparatif :

*Elle doutait qu'**aucun** d'entre vous **réussît*** ;

*Connaissez-vous **aucun autre** moyen ?*

*Elle est plus qualifiée qu'**aucune autre** personne.*

«Aucun» et «nul» peuvent être employés au pluriel : *aucuns frais ; nuls soucis*. Dans la langue littéraire, le pronom **d'aucuns** signifie «certains» :

*D'aucuns sont d'un avis différent du vôtre.*

2. Si l'on veut insister sur l'idée de négation, on emploie **pas un, pas une, nul, nulle**, pronoms ou adjectifs indéfinis, toujours suivis de la négation **ne** :

*Pas un assistant ne se leva pour le contredire. Nul ne le revit.*

Au sens de «sans aucune valeur», **nul** s'emploie comme adjectif qualificatif : *Cette explication est nulle.*

● **Autre, autrui**. «Autre», pronom ou adjectif indéfini, sert à distinguer une nouvelle personne ou une nouvelle chose d'une première personne ou d'une première chose considérées :

*Une autre vous remplacera* (pronom) ;  
*Venez au début de l'autre semaine* (adjectif).

Au sens de «différent», **autre** s'emploie comme adjectif qualificatif : *Le résultat fut tout autre.*

«Autrui», pronom indéfini employé seulement comme complément dans les phrases sentencieuses, désigne l'ensemble des personnes que l'on distingue de soi : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.*

● **Certain, certaine**, adjectifs indéfinis, et **certains, certaines**, pronoms indéfinis, ont un sens indéterminé :

*Certaine affaire m'appelle à l'étranger* (adjectif) ;  
*Certains me l'ont dit* (pronom).

Quand «certain» suit le nom auquel il se rapporte, il n'est plus adjectif indéfini, mais adjectif qualificatif au sens de «assuré», «non douteux» :

*Une certaine réussite reste toute relative* (adjectif indéfini) ;  
*Une réussite certaine ne l'est pas* (adjectif qualificatif).

● **Chaque, chacun**. «Chaque», adjectif indéfini, «chacun», «chacune», pronoms indéfinis, s'appliquent à toutes les personnes ou à toutes les choses d'un groupe, mais prises séparément :

*Chaque phrase était ponctuée d'un geste* (adjectif) ;  
*Chacune de ces discussions éveillait en lui des souvenirs* (pronom).

● **Divers, plusieurs**. «Divers» (ou «différents»), «maints», adjectifs indéfinis, «plusieurs» (ou «plus d'un»), pronom et adjectif indéfini, indiquent une quantité plus ou moins importante, mais ils ont toujours une valeur de pluriel :

*Divers amis m'ont prévenu maintes fois* (adjectifs) ;  
*Plusieurs m'ont assuré de leur sympathie* (pronom).

● **L'un, l'autre**, pronoms indéfinis, indiquent que l'on considère une personne ou un objet isolément en les séparant d'un groupe :

*L'un lève la tête, l'autre griffonne sur une page.*

«Ni l'un ni l'autre» signifie «aucun des deux» ; «l'un et l'autre», «tous les deux» ; «l'un ou l'autre», «un des deux». «L'un l'autre» marque la réciprocité :

*Ils se haïssent l'un l'autre.*

● **Même** est adjectif indéfini, quand il a le sens de :

— «semblable, identique» (il est alors placé entre l'article et le nom) :

*Elles prirent la **même** route ;*

— «personnellement» (il est alors relié par un trait d'union à un pronom personnel qui précède pour le renforcer) :

*Nous-**mêmes** nous avons ri ;*

— «précisément» (il se place sans trait d'union après le nom ou le pronom) :

*Il est venu le matin **même** ;*

— «au plus haut point» (il est alors placé après le nom ou le pronom, sans trait d'union) :

*Elle est la prudence **même**.*

### ATTENTION

«Même» est adverbe, et donc invariable, quand il a le sens de :

- «aussi» (placé avant ou, plus rarement, après le nom accompagné de l'article) :

***Même** les garçons peinaient ;*

- «bien que» (placé devant un adjectif) : ***Même** ruinés, ils avaient leur fierté ;*

- «en outre, de plus» (placé devant un verbe) : *Elle le vit et **même** lui parla.*

**REMARQUE** «Même», précédé de l'article défini, peut être pronom indéfini : *Ce n'est pas **le même** que le tien.*

● **On**, pronom indéfini toujours employé comme sujet, désigne une ou plusieurs personnes de manière imprécise :

***On** entendait courir dans la rue.*

Dans la langue parlée ou, à l'écrit, avec une valeur affective (modestie, sympathie, ironie, etc.), le pronom «on» peut remplacer les pronoms personnels «il», «elle», «nous», «vous», «ils», «elles», «je», «tu». Dans ce cas, l'adjectif (ou le participe attribut) s'accorde, le cas échéant, avec l'idée de féminin ou de pluriel contenue dans «on», mais le verbe (ou l'auxiliaire) reste au singulier :

***On** est bien **spirituelle** aujourd'hui ! («on» représente une femme) ;*

***On** a été retardés par l'orage («on» = nous : emploi familier).*

### REMARQUES

1. On emploie parfois la forme **l'on**, surtout dans la langue soutenue, en particulier après **et, ou, où, qui, que, quoi, si** : *Qu'on s'adresse à qui **l'on** voudra. Si **l'on** n'y prend garde...*

2. Le pronom **on** est souvent assimilé à un pronom personnel sujet.

● **Personne, rien**, pronoms indéfinis toujours accompagnés de la négation **ne** ou précédés de la préposition **sans**, ont le sens de «aucune personne», «aucune chose» :

***Personne ne** l'avait entendu. Il **n'a rien** vu qui retînt son attention.*

*Elle est revenue du magasin **sans** avoir **rien** acheté.*

**REMARQUE** «Personne» et «rien» gardent parfois le sens de «quelqu'un», «quelque chose», qu'ils avaient encore au XVII<sup>e</sup> siècle, dans une proposition interrogative, conditionnelle, etc. : *Avez-vous **rien** entendu de plus plaisant ?*

**ATTENTION**

Précédés de l'article, «personne» et «rien» peuvent être des noms :

***Une personne** est venue me voir. **Un rien** l'amuse.*

● **Quelconque, quiconque.** «Quelconque», adjectif indéfini, «quiconque», pronom indéfini (qui peut être aussi relatif indéfini), signifient «n'importe lequel», «n'importe qui» :

*Ouvrez ce livre à une page **quelconque** ;  
Il est à la portée de **quiconque** de résoudre ce problème.*

**REMARQUE** Si l'on veut insister sur l'idée d'indétermination, on emploie «n'importe qui», «n'importe quoi» : *Elle ferait **n'importe quoi** pour l'aider.*

● **Quelque** est adjectif indéfini quand, précédant un nom, il a le sens de «plusieurs, une certaine quantité», «un certain nombre», «un certain» :

***Quelques** indiscrets lui auront raconté mon aventure.*

Il peut l'être aussi quand, précédant un nom suivi de **que** relatif, il introduit une proposition de concession au subjonctif :

***Quelques** raisons que vous **avanciez**, vous ne me convaincrez pas.*

**ATTENTION**

«Quelque» est adverbe, et donc invariable, quand il a le sens de :

- «environ» : *Il y a **quelque** quarante ans ;*
- «tellement» ; il est alors placé devant un adjectif suivi de **que** conjonction, introduisant une proposition de concession au subjonctif :

***Quelque** grands **que** soient ses efforts, elle ne saurait réussir.*

● **Quelqu'un, quelqu'une, quelques-uns, quelques-unes**, pronoms indéfinis, désignent au singulier une personne indéterminée ; au pluriel, ils indiquent un nombre indéterminé :

***Quelqu'un** aurait-il fait obstacle à ton projet ?  
**Quelques-uns** l'avaient connue jadis.*

● **Tel** est adjectif indéfini quand il a le sens de «un certain...» :

***Telle** page était griffonnée, **telle** autre tachée d'encre.*

**REMARQUE** «Tel» est adjectif qualificatif quand il a le sens de :

- «semblable», «pareil à ce qui précède» : *Le jardin est **tel** que je l'avais imaginé* : la proposition conjonctive introduite par «que» est une subordonnée comparative ;
- «si grand», «si important» : *Ses paroles avaient une **telle** sincérité que tous furent émus* : la proposition conjonctive introduite par «que» est une subordonnée consécutive.

«Tel» est pronom indéfini quand il a le sens de «quelqu'un» (ordinairement comme antécédent d'un relatif) :

***Tel** est pris qui croyait prendre.*

**REMARQUE** «Tel» est pronom ou adjectif démonstratif quand il a le sens de «ce», «cet», «cela», «celui-ci» : ***Tels** furent les résultats de ses efforts.*

● **Tout** est adjectif indéfini quand il signifie :

— «chaque», «n'importe quel» :

À **tout** instant, je suis obligé de m'arrêter ;

— «tous sans exception» :

**Tous** les élèves sont tenus de remettre des devoirs.

#### REMARQUES

1. «Tout» est adjectif qualificatif quand il signifie :

— «tout entier» (placé devant un nom accompagné d'un déterminant) : **Toute** la famille est réunie. Voilà **toute** ma fortune.

— «seul» (sans déterminant devant le nom qui suit) : Pour **toute** excuse, elle alléguait son ignorance.

2. «Tout» peut aussi être un nom quand, précédé de l'article, il a le sens de «la totalité», «l'ensemble» : Donnez-moi **le tout**.

«Tout» est pronom indéfini quand il signifie :

— «tout le monde», «toutes les choses» : **Tous** sortirent de la salle ;

— «n'importe qui», «n'importe quoi» : **Tout** peut arriver.

#### ATTENTION

«Tout» est adverbe quand il signifie «tout à fait». Il modifie un adjectif, un adverbe, un verbe, un nom :

Des livres **tout** neufs. Il marchait **tout** doucement.

Comme adverbe, «tout» reste invariable, sauf devant les adjectifs féminins commençant par une consonne ou un **h-** aspiré :

Elle s'arrêta **tout** étonnée, **toute honteuse**. Des fleurs **toutes** blanches.

En langue courante, on admet toutefois l'accord devant les adjectifs commençant par une voyelle ou un **h-** muet : La province **tout** entière ou **toute** entière.